

Il est évident que ces gens-là n'aiment pas faire ce qu'ils ont fait hier. Que demandent-ils? Le droit de vivre convenablement et en sécurité. Les manifestants d'hier savent tous que la production de biens est considérable au Canada. Tout le monde le sait. Le pouvoir d'achat n'est pas suffisant. Chaque conflit entre ouvriers et patrons ne se résume-t-il pas à un problème monétaire? En effet, on discute de vacances, de congés sans solde, de congés en cas de maladie, de mortalité, de maternité, etc. Quand cela ne fonctionne plus, il s'agit toujours d'un problème d'ordre financier.

On demande continuellement \$1 d'augmentation pour n'en retirer que 25c. et \$3 pour n'en obtenir que 75c. On demande plus afin d'obtenir le maximum possible. Il s'agit bien là de luttes patronales-ouvrières. La haine, et la destruction commencent à régner. On s'en veut les uns les autres. On porte atteinte à la propriété des gens et l'on s'en prend à tout le monde. Cela n'est pas étonnant.

Pendant ce temps-là, on présente des projets de loi visant à créer le plein emploi. Les manifestants d'hier ne demandaient pas le plein emploi, mais la sécurité et la liberté. A mon sens, on ne peut garantir la sécurité et la liberté qu'en donnant aux citoyens le pouvoir d'achat suffisant pour acheter les choses dont ils ont besoin, qu'il s'agisse de biens de consommation—maisons, voitures, vêtements—ou de services, y compris les soins médicaux et les médicaments...

M. l'Orateur suppléant (M. Bécharde): A l'ordre. Je regrette d'interrompre l'honorable député, mais son temps de parole est écoulé. La Chambre consent-elle à ce que l'honorable député termine son discours?

Des voix: D'accord!

M. l'Orateur suppléant (M. Bécharde): L'honorable député de Témiscamingue a la parole.

M. Caouette: Je n'en ai encore que pour deux minutes seulement, monsieur l'Orateur. Je remercie mes collègues de m'accorder ce temps supplémentaire. J'allais d'ailleurs terminer mes observations en disant que nous ne faisons pas de suggestions pour le plaisir de la chose.

Les libéraux nous accusent de faire de la politique ou de vouloir jouer à la politique, de faire des promesses mirobolantes...

Une voix: On n'a jamais dit cela!

M. Caouette: Je vois l'honorable député d'Huntingdon-Laprairie...

M. Corbin: Je ne le connais pas.

M. Caouette: Il ne l'a jamais dit, mais quelqu'un l'a dit à sa place dans sa circonscription.

Une voix: Il s'agit de la circonscription de Madawaska-Victoria.

M. Caouette: Ah! Madawaska. Quelqu'un l'a dit dans sa circonscription.

Monsieur l'Orateur, nous ne tentons pas de jouer à la politique, mais simplement de suggérer une façon de résoudre le problème.

Le ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Pepin), qui occupe son siège actuellement, sait fort bien que nos suggestions sont logiques.

J'ai déjà participé à un débat avec l'honorable Lionel Chevrier à l'Université d'Ottawa. Le modérateur était le ministre de l'Industrie et du Commerce actuel. Ce dernier avait beaucoup de sympathie pour le Crédit social à cette époque.

L'hon. M. Pepin: Pour le chef.

M. Caouette: Toutefois, ce soir-là, le ministre m'avait dit qu'il envisageait sérieusement la possibilité de donner des cours sur le Crédit social à ses élèves de l'Université d'Ottawa.

L'hon. M. Pepin: J'enseignais aussi le marxisme, le socialisme, le capitalisme, le communisme et d'autres «ismes».

M. Caouette: Cependant, à ce moment-là, le ministre me disait que le Crédit social lui semblait nettement supérieur à toutes ces autres théories.

L'hon. M. Pepin: Au communisme seulement!

• (3.30 p.m.)

M. Caouette: Or, ce soir-là l'honorable ministre était venu me voir après le débat. Nous avions longuement causé, d'ailleurs, et nous n'en avions pas fait une question de politique électorale. Mais lui et moi cherchions la solution aux problèmes qui se posaient. Il n'était pas question de lutter au Parlement ou ailleurs. Je crois donc sincèrement que le gouvernement devrait considérer, dans un esprit constructif, les propositions créditistes, à l'effet que c'est par les consommateurs que nous allons financer la production. Régions le cas du consommateur et nous réglerons automatiquement celui de la production. Cela est très clair.

Je comprends que certaines banques ne seront pas d'accord, bien que nous ne suggérons nullement la nationalisation ou l'étatisation des banques. Nous savons que si des prêts sans intérêt sont consentis aux municipalités, aux commissions scolaires et aux provinces, elles finiront par accorder des contrats de construction d'hôpitaux, de routes ou d'édifices publics aux entrepreneurs privés. Ces entrepreneurs seront payés par la municipalité, la commission scolaire ou le gouverne-